

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34

e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 31 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente et un juillet, à 20h 30, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du dix-sept juillet deux mille dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, Maire,
M. BRENIAUX Romuald, Mme VALLEUR Marie-Colette, adjoints
MM. LOUBOUTIN Laurent, TRULLARD Yvan,

Absents excusés : M. SOUDIER Jean-Gabriel, adjoint, a donné pouvoir à M. MURCIER Alain
Mme GUYON Gabrielle,
M. TERRIER Cyril

Absente : Mme DUGOIS Claudine

Secrétaire de séance : Mme VALLEUR Marie-Colette

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Etude de devis : Travaux église
- 2 – Etude de devis : Four Château d'Artois
- 3 – Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

1 – Etude de devis : Travaux église

Le conseil, après étude des devis, retient à l'unanimité celui de l'entreprise Laurent THIERY d'un montant de 6 173,52 € TTC pour les travaux de réfection du toit de l'église.

2 – Etude de devis : Four Château d'Artois

Le conseil, après comparaison des devis des entreprises BERSOT et BORSOTTI, retient à l'unanimité BORSOTTI pour l'achat d'un four pour le château d'Artois. Le fonctionnement paraît plus simple et le four plus adapté à l'utilisation attendue. Le montant du devis retenu s'élève à 5 160,00 € TTC.

Le foyer Rural fera un don de 2 000 € à la commune pour cet achat.

3 – Questions diverses

Travaux d'aménagement des parkings au Château d'Artois :

Après les différentes demandes du conseil à l'entreprise Bailly Emmanuel, le nouveau plan est étudié ; un ajout de béton sera demandé devant le perron.

Le choix d'un béton désactivé au lieu de béton + résine est acté. Les travaux démarreront le 18 septembre pour environ 2 semaines.

Les poses de l'élévateur et de la passerelle seront décalées au début de l'année 2018 avec si possible maintien du tarif proposé.

Projet de rénovation de l'ancienne Ecole : L'étude (esquisse + budget prévisionnel) commandée au cabinet d'architecture Archi et Design devrait être présentée au conseil municipal fin septembre.

Demande d'achat de terrain par M. MAIROT Gilbert : Le conseil décide de ne pas donner suite à la demande de M. MAIROT Gilbert qui souhaitait acheter la place à bois située derrière chez M.TERRIER.

Fermeture du Secrétariat de Mairie : Pour cause de congés de la secrétaire, le secrétariat de Mairie sera fermé du 7 au 25 août 2017 inclus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Alain MURCIER

Marie-Colette VALLEUR